

PROCES-VERBAL
Séance du jeudi 4 octobre 2018
19h00 – 21h55

Présents :	M. Philippe Somsky	Président	(PS)
	Mme Laurence Muller Ahtari	Représentante communale	(LM)
	M. André Guex	Représentant communal	(AG)
	Mme Roxane Berger	Parent d'élève	(RB)
	M. Alain Bugnon	Parent d'élève	(AB)
	Mme Delphine Hilty	Parent d'élève	(DH)
	Mme Sandra Cibert Prod'hom	Représentante scolaire	(SC)
	Mme Véronique Luethi Scepovic	Représentante scolaire	(VL)
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire	(TW)
	M. Philippe Jeanfavre	Représentant civil	(PJ)
	M. Vincent Odier	Représentant civil	(VO)
	M. Ettore Morelli	Représentant civil	(EM)

Mme S. Jatton tient le procès-verbal de séance

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 24 mai 2018
- 2) Communications de la Municipalité
- 3) Communications de la Direction
- 4) Education numérique
- 5) Violence et plaintes pénales
- 6) Commission journée continue 9-11S
- 7) Divers et communications individuelles

1. Approbation du PV du 24 mai 2018

Aucune remarque n'étant faite concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

PS : Parascolaire : Revient sur le gros travail exécuté par la commune pour la mise en place du parascolaire. Le catalogue d'activités est actif depuis la rentrée d'août 2018. Tous les ateliers sont ouverts sauf la pétanque. 300 enfants se sont inscrits. Le catalogue va changer au 2^{ème} semestre, de très bons retours arrivent à l'administration communale. L'espace loisirs est ouvert tous les jours de la semaine sauf le mercredi entre 12h00 et 14h00 et entre 15h35

et 17h35. Les mercredis, cet espace est ouvert entre 13h30 et 16h00 et dédié actuellement à des activités intergénérationnelles. Durant l'été 2018, en partenariat avec l'association « La cour des grands », un centre aéré a été ouvert. Il en sera de même durant les vacances d'octobre. Le centre aéré n'étant pas subventionné, les parents trouvent le coût élevé. PS rappelle que le catalogue concerne surtout les enfants 7-11S, l'offre pour les 1-6P se fait via les UAPE. Les activités sont des découvertes et ne remplacent pas les clubs ou associations.

Rentrée bus scolaire : pas de problème majeur. La commune refuse les inscriptions tardives. Une économie de CHF 160'000.00 est faite en payant la moitié du prix des abonnements TL.

Rentrée du Rionzi : La rentrée s'est bien déroulée mais les enseignants ont été mis sous pression. Ils n'ont eu que 2 jours pour mettre en place leurs classes. Le plus problématique a été la salle de gymnastique, disponible après les vacances d'octobre, suite à une catastrophe naturelle.

WOT : les enseignants seront invités à une agape le jeudi 8 novembre 2018 en guise de remerciements.

Budget camps-courses : pour maintenir l'activité, la commune doit prendre en charge la participation des parents. Le budget double pour garder l'offre telle quelle. WOT, sur demande de la commune, a proposé d'annuler le camp de 10S, CHF25'000.00 seront économisés.

Voyage d'études : PS avec le soutien de la municipalité, a décidé de ne plus financer les voyages dont les trajets se feront en avion. Cette décision a été prise pour des questions écologiques. La commune ayant le label « cité de l'énergie », l'autorité doit être en cohérence avec la pédagogie éthique. C'est une manière de relocaliser les voyages d'études et de découvrir les pays limitrophes. Les ventes de pâtisseries seront toujours possibles.

Mont'apprentissage : PS souhaite en faire quelque chose de plus régional. Des entreprises et des élèves trouvent que le panel n'est pas très développé. PJ est allé présenter le projet au CE de Cugy. L'idéal serait d'intégrer 2 personnes de l'EPS de Cugy au groupe de l'organisation. TW a eu un retour très prometteur de la doyenne chargée de direction de l'EPS de Cugy. Fin novembre les entreprises intéressées seront connues. Elles seront présentées aux élèves début décembre. Le prochain salon aura lieu le mercredi 30 janvier 2019.

Rénovations : AG informe que suite à des désaccords, l'ouverture de la piscine et de la salle de gymnastique est reportée à début janvier 2019.

3. Communications de la Direction

TW informe qu'une classe TSA (troubles du spectre autistique) se trouve dans le collège du Rionzi. 5 élèves faisant parties de la CRENOL (Couronne Nord Ouest Lausannoise), sont entourés d'enseignantes spécialisées et d'éducatrices. Elles dépendent du CHUV. En 1P les élèves restent en classe. En 2P, ils font de petits stages en classe 1-2P

Les cours finiront le vendredi 5 juillet 2019 à midi et une garde sera organisée l'après-midi pour les élèves de 1-6P. Les promotions auront lieu le jeudi 4 juillet 2019 à 18h00 à la salle du Petit-Mont.

PSPS : 3 projets sont prévus durant l'année : la semaine du goût – le Star dôme (9S+4P) – lecture et contes 1-4P et 9-11S.

Les 2 ½ jours de congés octroyés par le CE sont comme les années précédentes, le vendredi après-midi avant le lundi du Jeûne et le mercredi avant le jeudi de l'ascension.

4. Education numérique

WOT : remercie la commune pour les achats numériques. L'EPS a été retenu pour participer au projet « Education numérique ». Les élèves 1-4P sont concernés. 98% des activités des 1-2P se feront sans ordinateur.

LM : relève que les enfants sortant de l'école ont peu de connaissance en informatique et propose de mettre un cours au catalogue d'activité de la commune pour le 2^{ème} semestre.

5. Violence et plaintes pénales

LM : Relève que les plaintes pénales ont augmenté et demande comment agir suite à cette violence.

WOT : Clarifie que la violence n'a pas augmenté au Mont-sur-Lausanne mais qu'elle est plus violente. La problématique est connue, il s'agit d'un groupe. Les meneurs sont hors de l'établissement et les suiveurs sont scolarisés au Mont-sur-Lausanne. L'école est en contact avec les parents des suiveurs.

PS : Informe que l'animateur jeunesse est en lien aussi bien avec les meneurs que les suiveurs.

AG : Des caméras seront posées sur le site du Mottier, c'est en projet.

6. Commission journée continue 9-11S

Une commission est créée, en font parties : Mmes R. Berger, S. Cibert Prod'hom, D. Hilty, L. Muller Achtari et MM. P. Somsky et T. Wolters.

WOT : informe que pour des raisons de bâtiments, il n'est pas possible de chevaucher les horaires, 7-8P et 9-11S.

RB : Met en garde de ne pas finir trop afin de ne pas péjorer les activités extrascolaires.

7. Divers et communications individuelles

LM : rappelle l'invitation à la prochaine séance de la présidente et de la vice-présidente du Conseil des élèves accompagnées de M. A. Planas.

RB : Les parents sont très reconnaissants que le prix du menu à la cantine soit passé à CHF9.00. Ils sont enchantés par la mise en place du parascolaire. La fête de fin d'année des élèves 9-11S avance dans l'organisation, elle se fera sur le model des écoles d'Epalinges. La fête des élèves 1-8P se fera le mercredi 3 juillet 2019 idéalement sur le site du Mottier.

La prochaine séance est fixée au jeudi 6 décembre 2018 à 19h30.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h55.

Le président :



P. Somsky

La secrétaire



S. Jatou